CHARTE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE ROCHEFORT HABITAT OCEAN

DEMANDEURS DE LOGEMENTS, LOCATAIRES, PROSPECTS ET ACQUEREURS DE LOGEMENTS, VISITEURS DU SITE INTERNET

V4.0 du 15 juin 2026

PREAMBULE

Dans le cadre de son activité Rochefort Habitat Océan est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel sur les demandeurs de logements, ses locataires et les visiteurs du site internet.

A travers ce document, Rochefort Habitat Océan renouvelle son engagement à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel qu'il traite.

La présente charte énonce les grands principes et principales lignes directrices de Rochefort Habitat Océan en matière de protection des données à caractère personnel sans que ces derniers ne s'y limitent. En effet nous pouvons être amenés à vous informer de façon plus précise ou spécifique lors de la collecte effective de données pour un traitement en particulier (par exemple par le biais de mentions sous les formulaires de nos sites internet).

L'objectif de cette Charte est également d'informer en toute transparence les personnes de la manière dont leurs données sont traitées par Rochefort Habitat Océan.

Afin que notre charte soit la plus accessible et lisible, Rochefort Habitat Océan vous offre la possibilité d'en lire une version condensée « La charte en bref ».

Avant de vous expliquer de quelle façon Rochefort Habitat Océan traite vos données à caractère personnel, définissons les termes essentiels dégagés par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) : réglementation applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.

Données à caractère personnel : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommée « personne concernée »). Pour exemple, peuvent être des données à caractère personnel :

- Les noms, les prénoms
- Adresses postales des logements ▪ Adresses mails des locataires ▪ Etc.

Délégué à la protection des données (DPD) : Personne chargée d'assurer la protection des données à caractère personnel au sein de Rochefort Habitat Océan. Vous pouvez, si besoin est, la contacter :

Caroline CURVAT, Directrice Administrative et Juridique
c.curvat@oph-rochefortocean.fr
10 rue Pujos - C.S. 60151
17306 Rochefort Cedex

Responsable de traitement : Sauf désignation expresse par les dispositions législatives ou réglementaires relatives à ce traitement, il s'agit de la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : Il s'agit de la personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

La charte en bref

S'il vous manque du temps pour prendre connaissance de notre charte complète, vous trouverez un condensé de cette dernière ci-dessous.

1.1 Pourquoi Rochefort Habitat Océan traite vos données ?

Dans le cadre de ses missions de bailleur social, Rochefort Habitat Océan est amené à collecter des données personnelles par le biais de ses différentes interactions avec ses demandeurs, locataires, prospect et acquéreur d'un logement ou encore visiteurs de son site internet et de ses applications.

Rochefort Habitat Océan en tant que responsable de traitement est amené à traiter des données aussi bien dans le cadre de la gestion des demandeurs (enregistrement et instructions des demandes de logements sociaux…) que pour répondre aux obligations de gestion des dossiers des locataires ainsi que des contentieux.

Lors de votre navigation sur notre site internet et nos applications, vos données sont collectées. Elles sont principalement traitées dans le but d'établir des statistiques de fréquentation.

Que vous soyez demandeurs, locataires ou bien visiteurs du site internet, vos données personnelles seront traitées par Rochefort Habitat Océan pour diverses raisons.

Ce peut être pour gérer les attributions aux logement sociaux à la suite d'une demande, conclure un contrat de location ou bien vous accompagner durant tout votre parcours locatif tant pour des besoins administratifs que techniques.

1.2 Quelles données personnelles traitons-nous ?

Selon le but poursuivi nous pouvons être amenés à collecter les informations suivantes :

- Données d'identification
- Donnés sur la situation familiale et vie personnelle
- Données relatives aux difficultés sociales rencontrées
- Données sur la vie professionnelle
- Données économiques et financières
- Données sensibles.

1.3 Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit de rectifier, corriger vos données, de les supprimer, d'en demander une copie. Vous pouvez demander d'arrêter ou de restreindre le traitement. Vous pouvez demander que celles-ci soient envoyées à un autre organisme. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment si vous l'aviez donné pour la réalisation d'un traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au délégué à la protection des données, Caroline CURVAT, Directrice Administrative et Juridique par courriel c.curvat@ophrochefortocean.fr ou par courrier à l'attention du délégué à la protection des données, 10 rue Pujos - C.S. 60151 17306 Rochefort Cedex.

1.4 A qui pouvons-nous communiquer vos données personnelles ?

Nous pouvons, si besoin est, communiquer vos données personnelles :

- Au personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions
- Aux partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires
- Aux prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (par exemple pour de la maintenance technique au sein de vos logements)
- Aux organismes et autorités légalement autorisés à connaître vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.)

1.5 Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conservons vos données uniquement le temps qu'il nous faudra pour accomplir le but poursuivi. Pour cela, nous tenons compte également des délais légaux applicables ainsi que des recommandations de la CNIL.

Les documents locataires tels que les avis d'imposition, carte d'identité, dossier locataire sont conservés 5 ans.

Les documents concernant le traitement des besoins techniques des locataires ainsi que les états des lieux sont conservés pendant la durée de vie du bail plus 5 années supplémentaires.

Les éléments exposés ci-dessus constituent un condensé de notre politique de confidentialité, si vous souhaitez en savoir davantage sur la manière dont Rochefort Habitat Océan traite vos données à caractère personnel, nous vous invitons à poursuivre votre lecture.

Charte de protection des données personnelles

2.1 De quelle manière vos données à caractère personnel en tant que locataire et demandeur sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
• **Attribution du logement social** (Enregistrements, instructions des demandes, prise en compte des décisions de la commission…) • **Réalisation d'enquêtes obligatoires** (Ex : SLS/OPS)	• **Données d'identification détaillées** (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, numéro unique d'enregistrement, etc.) • **Situation familiale et vie personnelle** : (statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.)	• **Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan** dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • **Partenaires sociaux** pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) • **Sous-traitants/ Prestataires** Rochefort Habitat Océan dans la limite de l'exécution de leur mission (Prestataires en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.) • **Organismes ou autorités légalement autorisés à connaître vos informations** (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc.)	• Traitements nécessaires au respect d'obligations légales.

• **Gestion et suivi des baux** (suivi de l'exécution du bail, du quittancement, gestion des loyers et charges…)	• Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) • Données économiques et financières (revenus dont montant et type d'aide perçue, présence d'un plan de surendettement/apurement ou procédure de rétablissement personnel etc.) • Données sensibles (informations relatives au handicap) • NIR (uniquement dans le cadre de l'enregistrement des demandes de logement)	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CCAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.) • Sous-traitants/ Prestataires Rochefort Habitat Océan dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.) • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaitre vos informations (CAF, ANCOLS, Administration fiscale, etc…)	• Traitements nécessaires à l'exécution d'un contrat

• Enquête de satisfaction • Réalisation de statistiques • Enregistrement et suivi des enquêtes téléphoniques à des fins d'amélioration de la qualité • Echanges d'informations avec les locataires et demandeurs • Vidéosurveillance pour assurer la sécurité des biens et personnes	• Données d'identification (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, etc.) • Situation familiale et vie personnelle:(statut marital, nombre d'enfant et membre du foyer à charge, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, formation, scolarité, etc.) • Enregistrements vidéo	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Sous-traitants/ Prestataires Rochefort Habitat Océan dans la limite de 'exécution de leur mission (prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de gestion locative, prestataire en charge de la réalisation de travaux, etc.)	• Traitements nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes
• Accompagnement et suivi social des locataires et demandeurs en difficultés	• Informations relatives aux difficultés sociales rencontrées.	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service gestion locative, gestion des impayés, secrétariat, etc.) • Partenaires sociaux pouvant participer à la gestion des demandeurs et locataires (CAF, CAS, commission d'attribution des logements, commission DALO, Fond de solidarité pour le logement etc.)	• Traitement fondé sur l'intérêt légitime des personnes concernées
• **Gestion de la communication externe (lettre des locataires, plaquettes d'information ou de communication, lettre d'information, invitation à des inaugurations, etc.)**	• Données d'identification et de contact, en fonction du mode de communication retenu (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email)	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) • Sous-traitants / Prestataires de Rochefort Habitat Océan dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales ou papier)	• Traitement basé sur l'intérêt légitime de promotion de nos offres • Sous réserve de prise en compte de votre droit

• **Gestion des élections des représentants des locataires**	• Données d'identification (Nom, Prénom, date et lieu de naissance • Coordonnées personnelles • Données relatives à la qualité d'électeur (inscription sur la liste, statut d'électeur) • Données relatives aux élections (listes, candidats, signature d'émargement • Données sensibles (données syndicales, données relatives aux représentants du personnel) • Données de connexion et traçabilité	• Personnel de l'OPH habilité à en connaitre au regard de leurs attributions • Sous-traitant dans l'exercice de leurs missions • Membres du bureau de vote et organisations syndicales représentatives • Autorités légalement habilitées à en connaitre	• Traitements nécessaires au respect d'obligations légales

2.2 De quelle manière vos données à caractère personnelles en tant que visiteur sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
• Sécurisation, analyse et développement de l'efficacité du contenu de notre site et de nos applications.	• Données de connexion (Adresses IP, journaux d'événements…) • Données relatives aux mesures d'audience (statistiques sur les pages vues, le temps passé sur une page, etc.)	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions	• Traitements nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes.
• Gestion de la communication externe (lettre d'information)	• Données de contact (adresse email).	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) • Sous-traitants / Prestataires de Rochefort Habitat Océan dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales)	• Traitement basé sur le consentement.

2.3 De quelle manière vos données à caractère personnelles en tant que prospect et acquéreur d'un logement sont-elles traitées ?

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
• **Enregistrement et instruction des demandes** • **Gestion administrative des opérations d'accession** • **Réalisation des prêts à l'accession à la propriété et gestion des comptes associés** • **Suivi et réalisation des travaux dans le cadre de la vente d'immeuble à rénover.**	• Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse email, numéro unique d'enregistrement, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, situation locative, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, type de contrat, employeur, etc.) • Données économiques et financières (montant, durée et échéance des crédits en cours ; avis d'imposition ou autre document prévu par la réglementation attestant des ressources ; assurances	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions • Sous-traitants / Prestataires de Rochefort Habitat Océan • Organisme légalement autorisé à obtenir la communication des données • Notaires • Compagnies d'assurance • Services instructeurs des dossiers d'agrément dans le cadre de procédures d'accession via un Prêt Social Location-Accession (PSLA) • Personne morale avec laquelle le vendeur a signé une convention pour assurer la sécurisation de l'accession à la propriété ; • Partenaires financiers chargés de l'élaboration des plans de financement	• Traitements nécessaires à l'exécution d'un contrat pour les demandeurs non locataires de Rochefort Habitat Océan • Traitement nécessaire au respect d'une obligation légale pour les demandeurs locataires de Rochefort Habitat Océan
• **Gestion de la communication externe (plaquettes d'information ou de communication, lettre d'information, invitation à des inaugurations, etc.)**	• Données d'identification et de contact, en fonction du mode de communication retenu (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email).	• Personnel habilité de Rochefort Habitat Océan dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service communication) • Sous-traitants / Prestataires de Rochefort Habitat Océan dans la limite de l'exécution de leur mission (prestataire en charge de campagnes de communication digitales ou papier)	• Traitement basé sur l'intérêt légitime de promotion de nos offres si vous avez déjà manifesté un intérêt et si nous sommes déjà en relation (sous réserve de prise en compte de droit d'opposition préalable ou ultérieur en matière de communication électronique ; • Consentement dans les autres cas

2.4 Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Documents locataires	Durée de conservation
• Traitement des besoins techniques des locataires • Etat des lieux • Dossier locataire	**Durée de vie du bail + archivage pendant 5 ans**
• Enregistrements vidéo	Les images ne doivent pas être conservées plus d'**1 mois** à compter de leur enregistrement.
• Eléments d'identification • Gestion des dispositifs de contrôle d'accès des locataires	Les éléments d'identification ne doivent pas être conservés au-delà du temps pendant lequel la personne est habilitée à pénétrer dans les locaux concernés. Elles peuvent être conservées tant que la personne concernée bénéficie d'un droit d'accès. L'historique de déplacement des locataires n'est pas conservé.
• Dossier de demande de logement	Suppression en cas d'attribution, radiation ou non renouvellement de la demande de logement puis archivage du dossier pendant 5 ans
• Dossiers CALEOL • Enquêtes OPS/SLS	**5 ans**
• Avis d'imposition, carte d'identité	**5 ans après l'attribution du logement**
• Ensemble des éléments constituants des pièces comptables (charges, quittancement)	**10 ans**
• Données de connexions extranet locataire	**13 mois**
• Attestation d'assurance	**5 ans après le départ du locataire**
• Précontentieux lié aux troubles de voisinage	**2 ans à la dernière réclamation reçue**
• Contentieux pour impayés	Suppression à compter de la **prescription de l'action** en exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée
• Données relatives à des condamnations définitivement prononcées ou décision de justices ayant incidence sur le lieu de résidence	Conservation jusqu'au départ du locataire ou de l'employé victime d'une agression pour éviter tout contact avec la personne condamnée
• Suivi social	Suppression à compter de la **fin du suivi** ou conservation pendant **5 ans** après obtention du consentement de la personne concernée
• Données relatives aux demandes d'exercice de droit	**1 an** à compter de la réception des demandes
• Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements…) • Données relatives aux mesures d'audience	**1 an**
• Données relatives aux opérations de communication (nom, prénom, adresse email, adresse postale, numéro de téléphone, en fonction du mode de communication retenu)	**2 ans** à compter du dernier contact émanant de votre part lorsque le traitement est basé sur l'intérêt légitime (sous réserve de prise en compte de votre droit d'opposition préalable ou ultérieur en matière de communication électronique) **Jusqu'au retrait du consentement** dans les autres cas
• Documents relatifs aux élections des représentants des locataires	Les listes d'émargement seront conservées jusqu'à la proclamation des résultats, elles seront ensuite archivées jusqu'à l'épuisement de toutes les voies de recours légales. Les fichiers supports seront conservés sous scellés selon les mêmes durées

Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une période correspondant aux durées de prescription légale (et notamment le délai de droit commun de 5 ans).

2.5 Quels sont les droits et comment les exercer ?

Comme énoncé précédemment, lorsque vos données font l'objet d'un traitement vous disposez de droit sur ces dernières.

2.5.1 Le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles

Vous avez le droit de demander à Rochefort Habitat Océan s'il traite vos données de vous transmettre les informations vous concernant.

A ce titre, vous pouvez :

- Accéder à l'ensemble des données vous concernant
- Connaître l'origine des données vous concernant ainsi que les destinataires de celles-ci
- Accéder aux données sur lesquelles Rochefort Habitat Océan s'est fondé pour prendre une décision vous concernant
- Obtenir une copie de vos données

Enfin, vous disposez du droit de rectifier vos données lorsque celles-ci sont incomplètes ou inexactes. Par exemple si votre situation familiale a changé, vous pouvez demander la correction de vos informations personnelles.

2.5.2 Le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de vous opposer à ce que vos données soient utilisées par Rochefort Habitat Océan. Pour ce faire, vous devez mettre en avant des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles si celles-ci sont traitées sur la base de l'intérêt légitime de Rochefort Habitat Océan. Il vous sera donc possible de vous opposer au traitement à tout moment.

2.5.3 Le droit à la portabilité de vos données personnelles

Si vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données ou si le traitement de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat conclu avec Rochefort Habitat Océan, vous avez le droit à la portabilité de vos données.

Ce droit vous permet :

- De récupérer vos données personnelles traitées et de les stocker sur un appareil ou un cloud privé par exemple. Ce droit vous permet de gérer plus facilement et par vousmême vos données personnelles.
- De transférer vos données personnelles à un autre organisme

Toutefois, ce droit ne concerne que les données gérées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont pas concernés) et les données fournies par vous-même.

2.5.4 Le droit à la limitation du traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de geler temporairement l'utilisation de vos données. Il peut être exercé en parallèle d'une autre demande de droit comme le droit d'opposition ou rectification par exemple. Cela vous permet de « mettre en pause » l'utilisation de vos données pendant l'étude de votre demande d'exercice de droit.

Dès lors, une fois le traitement de vos données mis en pause, celles-ci ne pourront être utilisées que dans les cas suivants :

- Vous avez donné votre accord
- Pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, Pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale
- Pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un Etat membre.

2.5.5 Le droit à l'effacement de vos données personnelles

Ce droit vous permet tout simplement d'obtenir la suppression de vos données personnelles.

Vous pouvez demander l'effacement de vos données si :

- Vos données sont utilisées à des fins de prospection
- Les données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquelles elles ont été initialement collectées
- Vous retirez votre consentement à l'utilisation de vos données
- Vos données font l'objet d'un traitement illicite
- Vos données ont été collectées lorsque vous étiez mineur dans le cadre de la société de l'information
- Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale
- Vous vous êtes opposés au traitement de vos données et Rochefort Habitat Océan n'a pas de motif impérieux de ne pas donner suite à votre demande.

Dans certains cas, Rochefort Habitat Océan ne pourra faire droit à votre demande en particulier si Rochefort Habitat Océan est dans l'obligation légale de conserver vos données ou encore si vos données sont nécessaires pour la constatation, de l'exercice ou de la défense de droits en justice (Ex : données utilisées dans le cadre de la gestion d'un contentieux).

2.5.6 Contacter notre DPO

Pour exercer vos droits ou toute autre question relative au traitement de vos données vous pouvez contacter notre DPO par courrier à l'attention du délégué à la protection des données, 10 rue Pujos - B.P. 60151 17306 Rochefort Cedex ou par mail c.curvat@oph-rochefortocean.fr. Si vous le souhaitez, vous pouvez également exercer vos droits sur place en vous présentant à l'accueil, votre demande sera ensuite relayée à notre DPO.

Toutefois, il est précisé que quel que soit le mode d'exercice de droit choisi, chacune de vos demandes doit être accompagnée d'éléments permettant de justifier votre identité.

Une fois votre demande reçue, sachez que nous disposons d'un délai d'un mois pour vous répondre. Ce délai pourra être suspendu si votre demande nécessite des éléments complémentaires.

2.6 Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Vos données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Dans l'hypothèse où Rochefort Habitat Océan aurait recours à des sous-traitants situés en dehors de l'Union Européenne, nous nous engageons à s'assurer que les sous-traitants présentent des mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du présent règlement et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

2.7 Quelles mesures de sécurité mettons-nous en œuvre pour protéger vos données ?

Conformément au RGPD, Rochefort Habitat Océan prend en matière de protection des données toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

Rochefort Habitat Océan met en œuvre les mesures détaillées ci-dessous.

- Sensibilisation des collaborateurs

Rochefort Habitat Océan sensibilise les collaborateurs travaillant avec des données personnelles aux risques liés aux libertés et à la vie privée, les informe des mesures prises pour traiter les risques et des conséquences potentielles en cas de manquement.

- Authentification des utilisateurs du système d'information

Chaque collaborateur de Rochefort Habitat Océan est doté d'un identifiant qui lui est propre et doit s'authentifier avant toute utilisation des moyens informatiques afin de s'assurer que chaque collaborateur n'accède uniquement qu'aux données dont il a besoin.

- Gestion des habilitations

Rochefort Habitat Océan limite les accès aux seules données dont un utilisateur a besoin.

  - Les profils d'habilitation sont définis dans les systèmes en séparant les tâches et les domaines de responsabilité, afin de limiter l'accès des utilisateurs aux seules données strictement nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

- Les permissions d'accès des utilisateurs sont supprimées dès qu'ils ne sont plus habilités à accéder à un local ou à une ressource informatique, ainsi qu'à la fin de leur contrat.
- Une revue annuelle des habilitations est réalisée afin d'identifier et de supprimer les comptes non utilisés et de réaligner les droits accordés sur les fonctions de chaque utilisateur.

- Traçabilité des accès et gestion des incidents

Rochefort Habitat Océan trace les accès et prévoit des procédures pour gérer les incidents afin de pouvoir réagir en cas de violation de données (atteinte à la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité).

- Sécurisation des postes de travail

Rochefort Habitat Océan prévient les accès frauduleux, l'exécution de virus.

- Un mécanisme de verrouillage automatique de session est mis en place en cas de non-utilisation du poste pendant un temps donné.
- Un « pare-feu » (« firewall ») logiciel est installé et limite l'ouverture des ports de communication à ceux strictement nécessaires au bon fonctionnement des applications.
- Des antivirus sont installés et régulièrement mis à jour et une politique de mise à jour régulière des logiciels est mise en place.
- Les logiciels sont configurés pour que les mises à jour de sécurité se fassent automatiquement dès que cela est possible.
- Le stockage des données des utilisateurs se fait sur un espace de stockage régulièrement sauvegardé sur le réseau de Rochefort Habitat Océan.
- Les connexions de supports mobiles (clés USB, disques durs externes, etc.) sont autorisées uniquement pour les supports chiffrés fournis par l'Office aux collaborateurs. Toute autre connexion est interdite.

- Protection du réseau informatique interne

Rochefort Habitat Océan autorise uniquement les fonctions réseau nécessaires aux traitements mis en place.

- Un VPN est mis en place pour l'accès à distance
- Aucune interface d'administration n'est accessible directement depuis Internet. La télémaintenance se fait à travers un logiciel dédié.
- Les flux réseau sont limités au strict nécessaire en filtrant les flux entrants sur les équipements (pare-feu, proxy, serveurs, etc.).

- Sauvegardes régulières pour limiter l'impact d'une disparition non désirée de données.

Rochefort Habitat Océan réalise régulièrement des copies de sauvegarde et procède à des tests de restauration de façon annuelle. Les sauvegardes sont stockées sur un site extérieur dans un coffre ignifugé et étanche.

- Sécurisation de la sous-traitance

Rochefort Habitat Océan encadre la sécurité des données avec les sous-traitants. Une charte de protection des données personnelles est intégrée aux documents contractuels afin de définir l'objet, la durée, la finalité du traitement et les obligations des parties. La charte indique notamment

- les obligations des prestataires en matière de confidentialité des données personnelles confiées ;
- les conditions de restitution et/ou de destruction des données en fin du contrat ;
- les règles de gestion et de notification des incidents.

- Protection des locaux

Un contrôle d'accès est mis en place pour la salle informatique.

2.7 Modification et accessibilité de la charte de la présente charte.

La présente charte est la seule opposable jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Elle est susceptible d'évolution, Rochefort Habitat Océan se réserve le droit de la mettre à jour ou de la modifier à tout moment et sans préavis.

Il vous est donc conseillé de la consulter régulièrement. Si vous continuez à utiliser nos services après modification de la présente charte, cela constitue acceptation de votre part desdits changements.

De plus, cette charte peut-être également consultable au sein de Rochefort Habitat Océan. Il vous est également possible d'en réclamer une copie auprès de l'accueil.